

contrôler la croissance des exportations représente un nouveau mode d'application de notre politique nationale en matière de pétrole, non pas une modification de la politique en soi. C'est la hausse de la demande mondiale en énergie, et particulièrement celle des États-Unis eux-mêmes, qui nous a amenés à introduire ce changement et non pas, évidemment, un quelconque désir d'abuser des États-Unis.

Il faut convenir que les réserves connues du Canada sont limitées. Même si les États-Unis modifiaient maintenant leurs contrôles des importations et s'ils avaient libre accès à nos réserves connues, ces dernières n'aideraient qu'en partie à réduire votre dépendance de plus en plus forte à l'égard des réserves de l'étranger.

La prospection de nouvelles réserves dans la région septentrionale du Canada et au large de la côte va bon train. Nous sommes confiants que d'importantes découvertes en découleront, mais nous ne pouvons y compter encore. Nos contrôles des exportations constituent une mesure provisoire. Nous tiendrons des audiences publiques et nous étudierons, à la lumière de l'opinion exprimée par toutes les parties intéressées, les changements de méthodes qu'il faudra apporter à la longue pour protéger les intérêts canadiens.

Nous sommes pleinement concients que votre président cherchera bientôt à obtenir l'autorisation nécessaire en matière de tarifs et d'autres entraves au commerce international. L'autorisation de négocier l'abolition de ces barrières faciliterait la tenue de discussions profitables avec les partenaires commerciaux des États-Unis à l'occasion des négociations multilatérales du GATT qui, nous l'espérons fermement, s'ouvriront avant la fin de l'année. De toute évidence, les États-Unis, le Marché commun européen élargi et le Japon constituent les facteurs importants de ces négociations qui pourraient se révéler plus étendues et plus importantes que la Ronde Dillon ou la Ronde Kennedy. Dans ces circonstances, il serait malheureux que l'évolution vers le progrès et vers la libéralisation du commerce international soit arrêtée et si, au lieu de cela, une atmosphère négative d'affrontement devait régner dans les relations entre ces puissances économiques de premier plan. Les répercussions d'un tel affrontement se feraient sentir non seulement sur ceux qui y sont les premiers intéressés, mais également sur les grandes nations commerçantes comme le Canada dont les intérêts et les positions sont différents et qui ne sont associées avec aucun de ces grands groupes ou puissances économiques. En dernier lieu, à l'occasion d'un tel affrontement, il serait vraiment trop facile de passer outre aux intérêts des pays en voie de développement qui, peut-être, ont le plus à gagner, ou à perdre, dans ces négociations: il faudra prendre des mesures afin de s'assurer que les pays défavorisés sortent des négociations avec de meilleures possibilités en vue d'une participation pleine et avantageuse à la croissance du commerce mondial.

Les problèmes dont je vous ai entretenus sont plus aigus maintenant en raison de l'évolution rapide et de la complexité du climat économique international. Nous estimons que le récent budget canadien a fait un apport modeste mais appréciable vers l'amélioration de ce climat. Bien que, fondamentalement, notre budget ait pour objet de régler la situation économique du Canada, il devrait se révéler utile dans l'actuelle situation